

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2099

8 septembre 2011

SOMMAIRE

1798 Healthcare Long / Short Fund	100722	Geminus S.A.	100751
Adler Toy Holding S.à r.l.	100726	GER LOG 3 S.A.	100743
Adler Toy Investment S.à r.l.	100727	German Offices (Luxembourg) S.à r.l. ..	100751
AMS Holding S.à r.l.	100743	Grünwald Immo SA	100726
Andise S.à r.l.	100726	Hillgrove Investments Group S.A.	100706
APF Holding Company S.à r.l.	100722	Infra-Invest 2	100752
Arsemia	100728	Inter-Re S.A.	100719
As Neelstudio S.à r.l.	100720	J.C. Investment S.A.	100752
Automate Invest Holding S.A.	100743	Joco Promotions S.A.	100724
BBVA LuxInvest S.A.	100744	Lies Transports S.A.	100752
Bricks 21st S.A.	100744	Matthews Asia Fund	100728
Calyame International	100745	Novella S.A.	100745
Capital Dynamics S.C.A.	100745	NPS European Property Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l.	100728
Century Properties S.à r.l.	100744	Olivant Investments Switzerland S.A. ...	100747
Chemolux S.à r.l.	100746	Orgalux A.G.	100724
Coditel Holding Lux II Sàrl	100748	Orion III European 12 S.à r.l.	100727
Coditel Holding Lux Sàrl	100749	Ortano Mare Development S.A.	100721
Colobia S.A.	100719	PGMI S.A.	100725
Compagnie Financière du Quinzième Siè- cle S.A.	100746	PGMI S.A.	100725
Comptassit S.A.	100727	PIE Group II S.à r.l.	100720
DB Global Infrastructure Fund	100747	Ray Investment S.à r.l.	100723
Dexia Life & Pensions Luxembourg	100746	Rodrigues Frères S.à r.l.	100738
Dexia Life & Pensions Luxembourg	100747	WM Linger (Luxembourg) S.à r.l.	100719
Dharma Investment S.A.	100748	WM Olm (Luxembourg) S.à r.l.	100720
ECE European Prime Shopping Centre GP Fund B	100749	WM Reuler (Luxembourg) S.à r.l.	100720
Equalia Capital S.A.	100723	WM Vianden (Luxembourg) S.à r.l.	100720
Europlex Lu	100726	Zaran Investment S.A.	100721
Financière Prooftag S.A.	100751	Zaran Investment S.A.	100721
First Data International Luxembourg II S.à r.l.	100748	Z Beta S.à r.l.	100721
Fonds Rusnano Capital SA	100738	Zephyr Capital Investments S.A.	100722

Hillgrove Investments Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 161.514.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh day of April,
before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Hillgrove Investments Group Limited, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (the Company).

The Meeting is chaired by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg, who appoints Me Vanessa Schmitt, Attorney at Law, residing in Luxembourg, as Secretary and as Scrutineer (the Chairwoman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The shareholder is represented at the Meeting and the number of shares it holds is indicated on the attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative of the shareholder and the members of the Bureau.

The proxy form of the shareholder represented at the Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairwoman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from the attendance list prepared and certified by the Bureau that 2 (two) shares, representing the entirety of the voting share capital of the Company are duly represented at this Meeting. The Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholder represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

II. that the Company resolved to transfer the registered office and central administration of the Company from the British Virgin Islands to Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg effective as of the date hereof without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of the British Virgin Islands to give effect to that resolution have been duly performed.

III. that it results from (i) a balance sheet of the Company that, as of April 8, 2011, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital of the Company, and (ii) from a certificate of the management of the Company, that since the date of the balance sheet and as of the date hereof, no material change in the business of the Company and the Company's affairs has occurred which would imply that the financial statements as per April 8, 2011 have become materially incorrect and do not give a true and fair view of the Company's situation as of the date hereof. A copy of such balance sheet and such certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed with such deed with the registration authorities.

IV. that the agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office and central administration of the Company from the British Virgin Islands to Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a public limited liability company (*société anonyme*) with the name Hillgrove Investments Group S.A and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office and central administration of the Company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

3. Approval of the balance sheet of the Company as at April 8, 2011;

4. Increase of the share capital of the Company in order to bring it from one Great Britain Pound and twenty-five pence (GBP 1.25) to thirty one thousand Great Britain Pounds (GBP 31,000) divided into thirty one thousand (3,100) shares, with a nominal value of ten Great Britain Pounds (GBP 10) each entirely subscribed by the existing shareholder, and fully paid up by a contribution of a claim and of the retained earning and result of the Company it being understood that the amount of three million nine hundred sixty-six thousand one hundred thirty five Great Britain Pounds and thirteen pence (GBP 3,966,135.13), shall be allocated to the share premium of the Company;

5. Amendment and complete restatement of the Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Luxembourg company act;

6. Acknowledgement of the resignation of Lisbon Corporation as director of the Company effective as of the date hereof and full discharge to the resigning director for the performance of its duties;

7. Appointment of Mr. Luc BRAUN, Mr. Jean-Marie POOS and FIDESCO S.A. as directors of the Company for a period of six years;

8. Appointment of EURAUDIT S.à r.l. as statutory auditor of the Company for a period of six years;

9. Establishment of the registered office and central administration of the Company at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

10. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Meeting, and after due consideration, the Meeting passes the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to transfer the registered office and central administration of the Company from the British Virgin Islands to Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. The Meeting further declares that all formalities required under the laws the British Virgin Islands to give effect to such transfer have been duly performed.

Second resolution

The Meeting resolves that the Company adopts the legal form of a public limited liability company (société anonyme) with the name Hillgrove Investments Group S.A, and accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Meeting approves the balance sheet of the Company as at April 8, 2011.

It results from the balance sheet that the net asset value of the company is at least equal to the amount of the minimum share capital of a Luxembourg société anonyme.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company in order to bring it from one Great Britain Pound and twenty-five pence (GBP 1.25) to thirty one thousand Great Britain Pounds and twenty-five pence (GBP 31,000) divided into three thousand one hundred (3,100) shares, with a nominal value of ten Great Britain Pounds (GBP 10) each, to subscribe by the sole shareholder.

Subscription - Payment

Thereupon, the sole shareholder, Indosuez Trust Company (Cayman) Ltd, hereby represented by Vanessa Schmitt, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, declares to (i) subscribe to three thousand one hundred (3,100) shares and to (ii) fully pay them up by a contribution of a claim the sole shareholder has towards the Company in the amount of GBP 44,663.93, of retained earnings in the amount GBP 2,912,745.15 and results of the Company in the amount GBP 1,039,727.30, it being understood that the amount of three million nine hundred sixty-six thousand one hundred thirty five Great Britain Pounds and thirteen pence (GBP 3,966,135.13), shall be allocated to the share premium of the Company.

Pursuant to article 26-1 and article 32-1 (5) of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, the transfer and the contribution has been the subject of a report prepared by AUTONOME DE REVISION S.C., Réviseur d'entreprises, dated April 22, 2011 which concludes as follows:

“Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

Je peux confirmer que l'actif net est au moins égal à la totalité du capital social.”

The said auditor's report, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the pre-sent deed to be registered with it.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend and completely restate the Company's Memorandum and Articles of Association in the form presented to the Meeting so as to conform them to Luxembourg laws at the occasion of the transfer of the Company and its continuation in the Grand Duchy of Luxembourg.

The restated articles of association of the Company shall read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “Hillgrove Investments Group S.A” (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of directors (the Board). It may be transferred to any other location

in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company has a subscribed share capital of GBP 31,000 (thirty-one thousand Great Britain Pounds) represented by 3,100 (three thousand one hundred) shares in

bearer form, with a par value of GBP 10 (ten Great Britain Pounds) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the general meeting of shareholder(s) of the Company in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are in registered form (actions nominatives) or bearer form (action au porteur) at the option of the shareholder(s).

6.2. For shares in registered form, a register of shares is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.3. For shares in registered form (actions nominatives), a share transfer is carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by both the transferor and the transferee or their authorised representatives, following a notification to or acceptance by the Company, in accordance with Article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept other documents recording the agreement between the transferor and the transferee as evidence of a share transfer.

6.4. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by the Board, which is composed of at least three (3) members. The directors need not be shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the directors, and determines their number and remuneration and the term of their mandate. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as director, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the other directors, acting by a simple majority, may fill the vacancy on a provisional basis until a new director is appointed by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management, and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or more directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fee and/or any other advantage granted to those director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairperson from among its members, and may choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets at the request of the chairperson or any director, at the place indicated in the notice, which in principle is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A director may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant another director a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board Resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the directors present or represented. The chairman has a casting vote in the event of a tie vote. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson, by all directors present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors (the Directors' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

(ix) A director who has an interest in a transaction carried out other than in the ordinary course of business which conflicts with the interests of the Company must advise the Board accordingly and have the statement recorded in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in the deliberations concerning that transaction. A special report on the relevant transaction is submitted to the shareholders at the next General Meeting, before any vote on the matter.

7.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) directors.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole director.

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a single director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In this case, any reference in the Articles to the Board or the directors should be read as a reference to that sole director, as appropriate.

8.2. Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its sole director must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business..

8.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any person to whom the sole director has delegated special signatory powers.

Art. 9. Liability of the directors.

9.1. The directors may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has full powers to adopt and ratify all acts and operations which are consistent with the company's corporate object.

(ii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Any shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at the meeting.

(v) Any shareholder may vote by using the forms provided to that effect by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for calculation of the quorum. Forms which indicate neither a voting intention nor an abstention are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of share capital represented.

(vii) An Extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a share-holder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder.

11.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference to the General Meeting in the Articles is to be read as a reference to the sole shareholder, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on 1 January and ends on 31 December of each year.

12.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with as an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its officers, directors and statutory auditors to the Company.

12.3. One month before the Annual General Meeting, the Board provides the statutory auditors with a report on and documentary evidence of the Company's operations. The statutory auditors then prepare a report stating their findings and proposals.

12.4. The annual General Meeting is held at the registered office or in any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of June of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

12.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the Board's, absolute and final judgement, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Auditors.

13.1. The Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires).

13.2. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

13.3. The General Meeting appoints the statutory auditors (commissaires) / external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determines their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting determines the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, under the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is made by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

In their report to the Board, the statutory auditors (commissaires) or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

16.1. Notices and communications may be made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2011.

Sixth resolution

The Meeting resolves to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of Lisbon Corporation as director of the Company and full discharge to the resigning director for the performance of its duties from the date of his appointment until the date of his resignation.

Seventh resolution

The Meeting resolves to appoint with immediate effect and for a period of six years:

- Mr Luc BRAUN, born on September 24, 1958, in Luxembourg, having his professional address at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, as director of the Company;

- Mr Jean-Marie POOS, born on October 16, 1966, in Uccle (Belgium), having his professional address at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, as director of the Company; and

- FIDESCO S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, register with the Luxembourg register of companies under number B 68.578, Ms Evelyne GUILLAUME, born on October 7, 1963, in Luxembourg, having her professional address at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, being the permanent representative of that director.

Eighth resolution

The Meeting resolves to appoint with immediate effect and for a period of six years: EURAUDIT S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, register with the Luxembourg register of companies under number B 42.889, as statutory auditor of the Company.

Ninth resolution

The Meeting resolves to establish the registered office and central administration of the Company at 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-septième jour du mois d'avril, par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Hillgrove Investments Group Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Bri-tanniques, ayant son siège social au Vanterpool Plaza, 2nd Floor, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, de résidence à Luxembourg, qui désigne Me Vanessa Schmitt, Avocate à la Cour, de résidence à Luxembourg, comme Secrétaire et comme Scrutateur (la Présidente, le Secrétaire et le Scrutateur constituant le Bureau de l'Assemblée).

L'actionnaire unique est représenté à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'il détient est indiqué sur la liste de présence qui demeurera attachée au présent procès-verbal après avoir été signée par le représentant de l'actionnaire unique et les membres du Bureau.

Le pouvoir de l'actionnaire unique représenté à l'Assemblée demeurera attachée au présent procès-verbal après avoir été signé par toutes les parties.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Comme indiqué par la liste de présence, préparée et certifiée par le Bureau, que 2 (deux) actions de la Société représentant l'entière du capital social de la Société sont dûment représentée à cette assemblée qui par conséquent est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les point de l'ordre du jour, reproduit ci-après.

II. que la Société a décidé de transférer son siège social et l'administration centrale de la Société des Iles Vierges Britanniques à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet à la date de ce jour, sans dissolution de la Société mais au contraire, avec complète continuation de sa personnalité juridique. Toutes les formalités requises par le droit des Iles Vierges Britanniques afin de donner effet à cette décision ont d'ores et déjà été accomplies.

III. qu'il résulte (i) d'un bilan de la Société que, en date du 8 avril 2011, l'actif net de la Société correspond au moins à la valeur du capital social de la Société, et (ii) d'un certificat de la direction de la Société, que depuis la date du bilan et à la date qu'en tête, aucun événement dans la marche de la Société et les activités de la Société n'est survenu qui aurait eu pour conséquence de rendre les états financiers du 8 avril 2011 matériellement incorrects et de ne pas donner une image fidèle et sincère de la situation de la Société à la date qu'en-tête. Une copie de ce bilan et de ce certificat, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte pour être enregistrés ensemble avec celui-ci.

IV. que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social et de l'administration centrale de la Société des Iles Vierges Britanniques à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans que la Société soit dissoute, mais au contraire avec une complète continuité légale et statutaire;

2. Adoption par la Société de la forme légale d'une société anonyme avec la dénomination Hillgrove Investments Group S.A et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert de son siège social et de l'administration centrale de la Société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

3. Approbation du bilan de la Société au 8 avril 2011;

4. Augmentation de capital de la Société afin de la porter de son montant d'une Livre Sterling et vingt-cinq pence (GBP 1.25) à trente et un mille Livres Sterling (GBP 31.000) divisé en trois mille cent (3.100) parts sociales ayant une valeur nominale de dix Livres Sterling (GBP 10) chacune, entièrement souscrites par l'actionnaire existant et entièrement libéré par la contribution d'une créance, des réserves et bénéfices de la Société, étant entendu que le montant de trois millions neuf cent soixante six mille cent trente cinq Livres Sterling et treize pence (GBP 3.966.135,13) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société;

5. Modification et refonte complète des statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les lois luxembourgeoises, en conséquence de la Société devenant une société de droit luxembourgeois régie par la loi sur les sociétés commerciales;

6. Reconnaissance de la démission de Lisbon Corporation en tant qu'administrateur unique de la Société avec effet à la date qu'en-tête et décharge pleine et entière à l'administrateur unique démissionnaire ci-dessus pour l'exécution de son mandat;

7. Nomination de Mr Luc Braun, Mr Jean-Marie Poos et Fidesco S.A en tant qu'administrateurs de la Société pour une durée de six ans;

8. Nomination de Eurodit S.à r.l en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une durée de six ans;

9. Etablissement du siège social et de l'administration centrale de la Société au 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

10. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée prend les décisions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social et l'administration centrale de la Société des Iles Vierges Britanniques à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat, sans que la Société soit dissoute mais, au contraire, avec une complète continuité légale et statutaire. Les Associés déclarent en outre que toutes les formalités requises selon les lois des Iles Vierges Britanniques afin de donner effet à un tel transfert, ont été dûment accomplies.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide que la Société adopte la forme d'une société anonyme avec la dénomination Hillgrove Investments Group S.A et accepte la nationalité luxembourgeoise et sera, à la date du présent acte, soumise aux lois du Grand-Duché du Luxembourg.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le bilan de la Société au 8 avril 2011.

Il résulte dudit bilan que la valeur de l'actif net de la société est au moins égale au montant du capital social minimum d'une société anonyme luxembourgeoise.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital de la Société afin de la porter de son montant d'une Livre Sterling et vingt-cinq pence (GBP 1.25) à trente et un mille Livres Sterling et vingt-cinq pence (GBP 31.001.25) divisé en trois mille cent (3.100) parts sociales ayant une valeur nominale de dix Livres Sterling (GBP 10) chacune, à souscrire par l'actionnaire unique.

Souscription - Paiement

Sur ce, l'actionnaire unique, Indosuez Trust Company (Cayman) Ltd, représentée par Vanessa Schmitt, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au Luxembourg, déclare (i) souscrire les trois mille cent (3.100) nouvelles actions de la Société et (ii) les libérer entièrement par la contribution d'une créance que l'actionnaire unique a sur la Société d'un montant de GBP 44.663,93, de réserves d'un montant de GBP 2.912.745,15 et des bénéfices de la Société d'un montant de GBP 1.039.727,30, étant entendu que le montant de trois millions neuf cent soixante six mille cent trente cinq Livres Sterling et treize pence (GBP 3.966.135,13) sera alloué au compte de prime d'émission de la Société.

Aux termes de l'article 26-1 et de l'article 32-1 (5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, le transfert et l'apport ont fait l'objet d'un rapport préparé par Autonome de Révision S.C, Réviseur d'Entreprises en date du 22 avril 2011 qui conclut:

“Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n’ai pas d’observations à formuler sur la valeur de l’apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

Je peux confirmer que l’actif net est au moins égal à la totalité du capital social.”

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Cinquième résolution

L’Assemblée décide de modifier et de refondre entièrement le Memorandum de la Société et les statuts de la Société dans la forme présentée à l’Assemblée afin de les mettre en conformité avec les lois Luxembourgeoises à l’occasion du transfert de la Société et de sa continuité au Grand-Duché de Luxembourg.

Les statuts modifiés de la Société auront la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Hillgrove Investments Group S.A " (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil d’administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre en-droit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l’assemblée générale des actionnaires (l’Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu’à l’étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d’ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l’étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l’étranger, jusqu’à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n’ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L’objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu’à l’étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l’acquisition et la gestion d’un portefeuille de brevets ou d’autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l’émission de billets à ordre, d’obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu’à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l’autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d’intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n’est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits ci-vils, de l’incapacité, de l’insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à GBP 31.000 (trente et un mille Livres Sterling), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions au porteur, ayant une valeur nominale de GBP 10 (dix Livres Sterling) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions sont sous forme nominative ou au porteur au choix de(s) l'actionnaire(s).

6.2. Pour les actions nominatives, un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque actionnaire.

6.3. Pour les actions nominatives, une cession d'action(s) s'opère par la mention sur le registre des actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires et suivant une notification à, ou une acceptation par, la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve du transfert d'actions, d'autres documents établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

6.4. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.5. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa mission d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit nommer immédiatement un autre représentant permanent.

(vi) En cas de vacance d'un poste d'administrateur, la majorité des administrateurs restants peut y pourvoir provisoirement jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, alloués à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social en cause.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou de tout administrateur au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés.

La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à

l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Administrateur unique.

8.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

8.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

8.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs.

9.1. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblée générale des actionnaires.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de

vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique.

11.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

11.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un décembre (31) de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

12.5. L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 13. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, quand cela est requis par la loi.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises agréés peuvent être réélus.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la ré-serve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve lé-gale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

Dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de constater la démission de Lisbon Corporation en tant qu'administrateur unique de la Société avec effet à la date qu'en-tête et décharge pleine et entière à l'administrateur unique démissionnaire ci-dessus pour l'exécution de son mandat depuis la date de sa nomination jusqu'à la date de sa démission.

Septième résolution

L'Assemblée confirme la nomination avec effet immédiat pour une durée de six ans:

- Mr. Luc Braun, né le 24 septembre 1958 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société;

- Mr. Jean-Marie Poos, né le 16 octobre 1966 à Uccle (Belgique), ayant son adresse professionnelle à 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la Société; et

- Fidesco S.A, une société anonyme ayant son siège à 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.578 en tant qu'administrateur de la Société, Mme Evelyne Guillaume, née le 7 octobre 1963 à Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, étant le représentant permanent de cet administrateur.

Huitième résolution

L'Assemblée nomme avec effet immédiat pour une durée de six ans: Eurodit S.à r.l, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 42.889 en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide d'établir le siège social et l'administration centrale de la Société au 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu aux comparantes, lesdites comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. UHL, V. SCHMITT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 avril 2011. Relation: LAC/2011/19450. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande

Luxembourg, le 03 mai 2011.

Référence de publication: 2011084625/714.

(110095386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

Colobia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 101.787.

—
Extrait des résolutions de l'actionnaire unique

En date du 5 juillet 2011, l'actionnaire unique a décidé de renouveler les mandats de Monsieur Massimo Longoni, Monsieur Eric Vanderkerken, Monsieur Patrick Lorenzato, et Monsieur Camille Paulus, et ce avec effet rétroactif au 15 juin 2007.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale de 2011.

En cette même date, l'actionnaire unique a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Marcel Stephany, avec effet rétroactif au 15 juin 2007 et jusqu'à l'assemblée générale de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011098860/18.

(110110799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

WM Linger (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 118.446.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098812/11.

(110111389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Inter-Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 53.003.

—
Extrait du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 29 mars 2011

7. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg au 534, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, avec effet au 21 mars 2011.

Pour la société INTER RE S.A.

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2011098884/13.

(110111230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

As Neelstudio S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3943 Mondercange, 3A, rue de Reckange.
R.C.S. Luxembourg B 159.940.

Par la présente, j'ai l'honneur de remettre ma démission avec effet immédiat de mon poste de gérante technique de la société indiquée sous rubrique.

Mondercange, le 13 juillet 2011.

Katty GEIMER.

Référence de publication: 2011098843/10.

(110111283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

WM Olm (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 105.992.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098813/11.

(110111395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

WM Reuler (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 118.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098814/11.

(110111390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

WM Vianden (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 118.359.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 105.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098815/11.

(110111393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

PIE Group II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 140.754.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des associés de la Société en date du 17 juin 2011 que Corporate Finance Consult BVBA, représenté par Steven Buyse, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet immédiat.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- Mme Emanuela Brera;
- Mme Bénédicte Moens-Colleaux;

- Mr. Geert Duyck;

- Mr. Søren Vestergaard-Poulsen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12 Juillet 2011.

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2011101671/21.

(110114902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Z Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.000.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.044.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Référence de publication: 2011098816/11.

(110111591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Zaran Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 137.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011098817/9.

(110111321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Zaran Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 137.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011098818/9.

(110111328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Ortano Mare Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 60.154.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 juin 2011 à 14.00 heures à Luxembourg
1, rue Joseph Hackin*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité, de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Pierre SCHILL et de Madame Sabrina COLLETTE.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer:

Madame Séverine FEITLER

Née le 9 juillet 1973 à Longwy-Haut (France)

18A, Boulevard de la Foire

L-1528 Luxembourg

au poste d'administrateur.

L'assemblée Générale décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la Fiduciaire Glacis Sarl.

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui approuvera les comptes clôturés au 31/12/2011.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011102367/25.

(110116020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Zephyr Capital Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 129.352.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2011 que:

Le siège social de la société est transféré du 207, route d'Arlon L-1150 Luxembourg au 42-44 avenue de la Gare L-1610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011098819/15.

(110111830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

APF Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.051.

—
Le bilan de la Société au 30 juin 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2011098936/12.

(110111806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

1798 Healthcare Long / Short Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 146.598.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 juin 2011

En date du 17 juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Alexandre Meyer, de Monsieur Jean-Claude Ramel et de Monsieur Patrick Zurtsrassen en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Pour extrait sincère et conforme
Pour 1798 Healthcare Long/Short Fund
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011098821/17.

(110111303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Ray Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.527.230,85.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.766.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites des actionnaires de la Société prises le 14 juillet 2011 que les décisions suivantes ont été prises:

- Renommer M. Enrique Lax Bañon, né le 29 mars 1975 à Yecla (Murcie), Espagne, ayant son adresse professionnelle au 33 King Street, Cleveland House, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie A avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer M. Dave Novak, né le 23 décembre 1968 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 33 King Street, Cleveland House, SW1Y 6RJ Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie A avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer Mme Vivianne Akriche, née le 8 février 1977 à Domont, France, ayant son adresse professionnelle au 32 rue de Monceau, 75008 Paris, France, en tant que gérant de catégorie B avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer M. Luis Marini-Portugal, né le 13 mai 1970 à Lisbonne, Portugal, ayant son adresse professionnelle au 80, Avenue Suffren, 75015 Paris, France, en tant que gérant de catégorie B avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer M. Akshay Singh, né le 24 avril 1978 à Jammu, Inde, ayant son adresse professionnelle au 767 5th Avenue, 7^{ème} étage, NY 10153 New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie C avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer M. Angel Luis Morales, né le 15 mars 1974 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 767 5th Avenue, 7^{ème} étage, NY 10153 New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie C avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer M. Bernard Herman, né le 15 juillet 1956 à Haine Saint Paul, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2 rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie D avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014;

- Renommer Ernst & Young Luxembourg S.A. ayant son siège social au 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B88019 en tant que réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103748/37.

(110117675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Equalia Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 102.473.

—
*Extrait des résolutions prises par
l'Assemblée Générale en date du 6 juin 2011*

Première résolution

L'Assemblée Générale confirme que le siège social de la Société est situé au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend note de la démission de Monsieur Christophe DAVEZAC de son poste d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 7 février 2011.

Troisième résolution

L'Assemblée prend note de la démission de Madame Géraldine SCHMIT de son poste d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 7 février 2011.

100724

Quatrième résolution

L'Assemblée prend note de la démission de SD Compta S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 7 février 2011.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Christophe DAVEZAC, né le 14 février 1964 à Cahors (France), ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, au poste d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2016.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, au poste d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2016.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer SD Compta S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.036, ayant son siège social au 12, Square Général Patton, L-8443 Steinfort (Grand-Duché de Luxembourg), au poste de commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2011102560/38.

(110117618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Orgalux A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 11 juillet 2011.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2011098831/14.

(110110167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Joco Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 18, rue de Peppange.

R.C.S. Luxembourg B 59.431.

L'an deux mil onze, le onze juillet,

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme "JOCO PROMOTIONS S.A.", avec siège social à L-8245 Mamer, 29, rue de la Libération numéro RCS Luxembourg B 59.431,

constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, alors de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 1997, publié au Mémorial C numéro 484 du 5 septembre 1997 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire Fernand UNSEN, de résidence à Diekirch, en date du 08 avril 2009, publiée au Mémorial C numéro 1119 du 06 juin 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Colette KLEIN, agent immobilier, demeurant à L-8245 Mamer, 29, rue de la Libération.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Madame Manon HOFFMANN, employée privée, demeurant à Koe-rich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Véronique GILSON-BARATON, employée privée, demeurant à Garnich.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par les actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée aux présentes.

Madame le Président constate, et l'assemblée approuve, que toutes les actions émises de la société sont valablement représentées, ainsi qu'il résulte de la liste de présence sus-mentionnée et que tous les actionnaires présents ou représentés renoncent à toute convocation supplémentaire affirmant avoir connu à l'avance l'ordre du jour de la présente assemblée.

Ceci exposé, Madame le Président met au vote les résolutions suivantes, approuvées à l'unanimité:

Transfert du siège social:

Le siège social est transféré à L-3378 Livange, 18, rue de Peppange.

La deuxième phrase de l'article 1^{er} des statuts est modifiée comme suit:

«Le siège social est établi à Livange.»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et résidence, ladite comparante a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. KLEIN, V. BARATON, M. HOFFMANN, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 12 juillet 2011. Relation: CAP/2011/2591. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): I. Neu.

POUR COPIE CONFORME.

Capellen, le 15 juillet 2011.

Référence de publication: 2011102654/40.

(110117518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

PGMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 105.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 11 juillet 2011.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2011098832/14.

(110110163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

PGMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 105.674.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 11 juillet 2011.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss

L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2011098833/14.

(110110164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Adler Toy Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 115.826.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 17 juin 2011:

Le mandat de réviseur d'entreprise, de la société Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, a été révoqué avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Adler Toy Holding S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011098834/15.

(110110627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Andise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 143.928.

—
Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011098928/11.

(110111989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Europlex Lu, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1913 Luxembourg, 18, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 153.386.

—
*Procès-verbal de la réunion du
conseil d'administration du 22 juin 2011*

Résolution:

Après discussion, il a été décidé:

de transférer le siège de la succursale EUROPLEX LU à L-3313 BEGGEN, Grand-rue, 95.

LOCAPARK SA / ASCOTT INVESTISSEMENTS SA / Jean-Luc GUFFINS

Signatures / -

Référence de publication: 2011098873/14.

(110111450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Grünwald Immo SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 108.146.

—
Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/06/2011.

GRÜNWALD IMMO SA

Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011098981/13.

(110112400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Adler Toy Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 192.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 115.738.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 17 juin 2011

Le mandat de la société Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, a été révoqué avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Adler Toy Investment S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011098835/15.

(110110626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Orion III European 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.676.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique en date du 15 juin 2011

L'associé unique décide de nommer pour un nouveau mandat avec effet immédiat les cinq personnes suivantes comme gérants de la société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des associés approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2011.

- Monsieur Nicolas Brimeyer, gérant, demeurant à 15, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- Monsieur Christopher Jenner, gérant, demeurant à 57a, rue John Grün, L-5619 Mondorf les Bains (Grand-Duché de Luxembourg);

- Monsieur Ronald W. de Koning, gérant, demeurant à 31, Dorpstraat, 2445 AJ Aarlanderveen (Pays-Bas);

- Monsieur Olivier de Nervaux, garant, demeurant à 42, boulevard de la Tour Maubourg, 75007 Paris (France); et

- Monsieur Anthony Halligan, garant, demeurant à 43 Cambridge Road, West Wimbledon, Londres SW20 0QB (Royaume-Uni).

Le conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Nicolas Brimeyer;

- Monsieur Christopher Jenner;

- Monsieur Ronald W. de Koning;

- Monsieur Olivier de Nervaux; et

- Monsieur Anthony Halligan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Asset Germany III S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011103677/29.

(110118144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Comptassit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.086.

—
Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 12 juillet 2011 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Didier MAJCHRZAK, né le 11 septembre 1956 à F-Algrange demeurant 6 rue d'Algrange à F-57240 Nilvange, de son mandat d'administrateur unique de la société avec effet immédiat;

5) L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur Monsieur Abdelmajid BARKOUKOU, né le 24 octobre 1973 à F-Moyeuvre - Grande et demeurant professionnellement au 20 rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2017.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011098862/18.

(110110812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Matthews Asia Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 151.275.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011099018/9.

(110111746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Arsemia, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 152.494.

Extrait du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2011 des associés

Il résulte du procès-verbal de la réunion des associés que le siège social a été transféré de 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 26 mai 2011.

Pour extrait conforme

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2011098836/15.

(110111317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

NPS European Property Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 161.561.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth day of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

NPS EUROPEAN PROPERTY LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership, organized by the laws of United Kingdom, having its registered office in 166, Sloane Street, SW1X 9QF London, United Kingdom, registered with the Companies House under number LP014042, acting through its general partner ROCKSPRING SINGLE CLIENT FUND (GENERAL PARTNER) LIMITED, a private limited company, organized by the laws of United Kingdom, having its registered office in 166, Sloane Street, SW1X 9QF London, United Kingdom, registered with the Companies House under number 06751282,

here represented by Mr Régis Galiotto, private employee, residing professionally at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “NPS European Property Holdings (Luxembourg) S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares in registered form, having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of any A manager and any B manager of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.1 of these Articles.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art.13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the

last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

NPS EUROPEAN PROPERTY LIMITED PARTNERSHIP, represented as stated above, subscribes to all the five hundred (500) shares in registered form, having a nominal value of twenty-five euros (EUR 25.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.-EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs Mary Frances Harnetty born on November 29, 1965 in Luton, United-Kingdom, with professional address at 166, Sloane Street, SW1X 9QF London, United Kingdom;

- Mr. Ian Edward Baker born on February 3, 1961 in Carshalton, United Kingdom, with professional address at 166, Sloane Street, SW1X 9QF London, United Kingdom;

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Russell Perchard born on January 16, 1978, in St. Helier, Jersey, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

- Mr. Costas Constantinides born on September 17, 1979 in Nicosia, Cyprus, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

- Mr. Wayne Fitzgerald born on May 11, 1976 in Waterford, Ireland, with professional address at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-quatrième jour du mois de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

NPS EUROPEAN PROPERTY LIMITED PARTNERSHIP, une société en comandite par action, régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 166, Sloane Street, SW1X 9QF Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du "Companies House" sous le numéro LP014042, agissant par l'intermédiaire de son associé commandité ROCKSPRING SINGLE CLIENT FUND (GENERAL PARTNER) LIMITED, une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à 166, Sloane Street, SW1X 9QF Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du "Companies House" sous le numéro 06751282,

représentée par Monsieur Régis Galiotto, employé privé de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "NPS European Property Holdings (Luxembourg) S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans toute sorte de biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut investir dans l'immobilier quel que soit les modalités d'acquisition, comprenant notamment l'acquisition par voie de vente ou d'exécution de sureté.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et ins-

truments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil de gérance composé de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition qu'aucune résolution ne soit valablement adoptée qu'après approbation par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

La Société est engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou par la signature unique ou conjointe de toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été délégués conformément à l'article 8.1 des présents statuts.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence faite dans ces Statuts au Conseil de gérance ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2 La Société est engagée envers les tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

NPS EUROPEAN PROPERTY LIMITED PARTNERSHIP, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à toutes les cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500.-EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Mary Frances Harnetty née le 29 novembre 1965 à Luton, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 166, Sloane Street, SW1X 9QF Londres, Royaume-Uni;

- Monsieur Ian Edward Baker né le 3 février 1961 à Carshalton, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 166, Sloane Street, SW1X 9QF Londres, Royaume-Uni.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Russell Perchard né le 16 janvier 1978, à St. Helier, Guernesey, dont l'adresse professionnelle se situe à 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

- Monsieur Costas Constantinides né le 17 septembre 1979 à Nicosia, Chypre, dont l'adresse professionnelle se situe à 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg;

- Monsieur Wayne Fitzgerald né le 11 mai 1976 à Waterford, Irlande, dont l'adresse professionnelle se situe à 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juin 2011. Relation: LAC/2011/25543. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011086292/509.

(110096440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

Rodrigues Frères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 44, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 29.159.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 14 juillet 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- RODRIGUES FRERES S.à r.l., ayant son siège social à L-4221 Esch-sur-Alzette, 44, rue de Luxembourg,

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole BESCH, juge au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, et liquidateur Maître Vincent ALLENO, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 4 août 2011 au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg.

Pour extrait conforme

Maître Vincent ALLENO

Le Liquidateur

Référence de publication: 2011099066/19.

(110112491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Fonds Rusnano Capital SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 155.461.

In the year two thousand and eleven, on the first day of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Charles Baudouin, lawyer, professionally residing at 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

acting as the representative of the board of directors (the Board) of Fonds Rusnano Capital SA, a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 6, Avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B155.461 (the Company), pursuant to the resolutions of the Board passed on 16 June 2011 (the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions, signed *in varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, representing the Board of the Company pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

1. The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 12 August 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C under number 2277 on 25 October 2010. The articles of incorporation of the Company were amended for the last time on 27 January 2011, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C under number 970 on 11 May 2011.

2. Article 5 of the articles of association of the Company (the Articles) read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The subscribed capital is set at one hundred and twenty-two million US Dollars (USD 122,000,000), represented by three million fifty thousand (3,050,000) class A shares (the A Shares) and three million fifty thousand (3,050,000) class B shares (the B Shares) with a par value of twenty US Dollars (USD 20) each. The A Shares and the B Shares will be together referred to as the Shares.

The authorized capital is set at three hundred and ninety-six million US Dollars (USD 396,000,000), represented by a maximum of 9,900,000 A Shares and a maximum of 9,900,000 B Shares, with a par value of twenty US Dollars (USD 20) each.

The Board or, as the case may be, the Sole Director is authorised and empowered to increase the current share capital up to the amount of the authorised capital, in whole or in part from time to time, within a period starting from the date of the incorporation of the Company and expiring on 12 August 2015, only by way of (i) subscription and payment for shares by way of contribution in cash (ii) by way of a contribution in kind and (iii) the exercise, conversion or exchange of the Instruments (as defined below), whether the subscription and payment of the shares as a result of the exercise, conversion or exchange of the Instruments (as defined below) is made by way of contribution in cash, contribution in kind or capitalisation of distributable profits and distributable reserves, including share premium and any reserve relating to the warrants.

The Board or, as the case may be, the Sole Director is further authorised to issue any convertible bonds, or any other convertible debt instruments, including but not limited to convertible preferred equity certificates, or any other instrument convertible, exchangeable or exercisable into shares, such as warrants (the Instruments) under any form, under any name and payable in any currency, within a period starting from the date of the incorporation of the Company and expiring on the fifth anniversary of such date, it being understood that any issue of Instruments may only be made within the limit of the authorised capital. The Board or, as the case may be, the Sole Director will set the nature, the price, the interest rate, the conversion rate or exchange rate of the Instruments into shares, the reimbursement conditions and any other conditions relating to the Instruments. A register of the holders of the Instruments shall be kept at the Company's registered office.

As a consequence the Board or, as the case may be, the Sole Director is authorised and empowered to:

- (i) issue the Instruments;
- (ii) implement the capital increase by issuing from time to time new shares to be subscribed and paid-up by way of contributions in cash;
- (iii) implement a capital increase by issuing from time to time new shares resulting from the exercise, conversion or exchange of the Instruments, to be subscribed and paid by way of contribution in cash, contribution in kind or capitalisation of distributable profits and distributable reserves, including share premium and any reserve relating to the Instruments;
- (iv) determine the conditions attaching to any subscription of shares, including fixing the place and the date of the issue or the successive issues of shares, the issue price, with or without a premium, and the terms and conditions of subscription and payment of the new shares;
- (v) abolish or limit the preferential subscription right of the shareholders when proceeding to the issue of the Instruments and the issue of the new shares, within the limit set by the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended (the Companies Act); and
- (vi) abolish or limit the rights of the shareholders (if any) to be allocated on a pro-rata basis with shares to be issued by way of capitalisation of distributable profits and distributable reserves, including share premium and any reserve relating to the warrants, within the limit set by the Companies Act.

Each time the Board or, as the case may be, the Sole Director shall act to render effective an increase of capital, within the authorised capital, this Article 5 shall be amended so as to reflect the result of such action; the Board shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment including the recording of such increase and the consequential amendments of the Articles before a notary."

3. In the Resolutions and in accordance with article 5 of the Articles, the Board inter alia:

- (a) notes the term of article 5 of the Articles; and
- (b) resolves to:
 - (i) approve, effective as of the payment of the Subscription Amount (as defined below) the increase, within the limits of the authorized share capital, of the Company's share capital by an amount of USD 112,000,000 (one hundred and twelve million US Dollars) in order to bring the Company's share capital from its current amount of USD 122,000,000 (one hundred and twenty-two million US Dollars), represented by 3,050,000 (three million and fifty thousand) class A shares and 3,050,000 (three million and fifty thousand) class B shares of the Company with a par value of USD 20 (twenty US Dollars) each, to an amount of USD 234,000,000 (two hundred and thirty four million US Dollars), by the creation of 2,800,000 (two million eight hundred thousand) class A shares and 2,800,000 (two million eight hundred thousand) class B shares of the Company with a par value of USD 20 (twenty US Dollars) each (the New Shares);
 - (ii) withdraw, for the purpose of the above mentioned share capital increase, the preferential rights of the shareholders of the Company in respect of the issue of the New Shares;
 - (iii) accept the subscription to the New Shares by Open Joint Stock Company "RUSNANO" by way of contribution in cash in an aggregate amount of USD 112,000,000 (one hundred and twelve million US Dollars) as set out in the below table and in accordance with the terms of the subscription letter to be issued by Open Joint Stock Company "RUSNANO" and to be countersigned by the Company (the Subscription Letter);

NAME OF SUBSCRIBER	SUBSCRIPTION IN CASH	NUMBER OF NEW A SHARES SUBSCRIBED	NUMBER OF NEW B SHARES SUBSCRIBED
Open Joint Stock Company "RUSNANO" 10A Prospect 60-letia Oktyabrya, Moscow Russia 117036	USD 112,000,000 (one hundred and twelve million US Dollars)	2,800,000	2,800,000

(iv) note that proper evidence of the payment of the subscription amount for the New Shares, representing USD 112,000,000 (one hundred and twelve million US Dollars) (the Subscription Amount) by Open Joint Stock Company "RUSNANO" on the Company's bank account shall be given to the Board prior to or at the time of the issuance of the New Shares;

(v) that the total amount of USD 112,000,000 (one hundred and twelve million US Dollars) to be paid for the New Shares will be allocated to the nominal share capital account of the Company;

(vi) that, once effective, the share capital increase shall be recorded by way of a notarial deed at which occasion, inter alia, proper evidence of the payment of the Subscription Amount be given to the Luxembourg public notary which shows that the Subscription Amount is available to the Company so as to allow the Luxembourg public notary to record that the New Shares issued to Open Joint Stock Company "RUSNANO" are fully paid-up by payment in cash to the Company;

(vii) give full power of substitution, to, inter alia, any lawyer or employee of Allen&Overy Luxembourg, in order to appear before a notary public in Luxembourg to register the share capital increase decided under the present resolutions and record the subscription and payment by way of contribution in cash, to amend the articles of association of the Company and the share register accordingly and to do any and all things which may be necessary or useful in connection therewith.

4. The New Shares have been subscribed and fully paid by Open Joint Stock Company "RUSNANO" for the number of New Shares and the Subscription Amount set out in the above table.

5. The amount of USD 112,000,000 (one hundred and twelve million US Dollars), representing the Subscription Amount, is therefore at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the notary who confirm this.

6. The issuance of the New Shares to Open Joint Stock Company "RUSNANO" and the share capital increase of the Company, as described above, is effective and, consequently, the first paragraph of article 5 of the Articles is amended so as to read as follows:

"The subscribed capital is set at two hundred and thirty-four million US Dollars (USD 234,000,000), represented by five million eight hundred and fifty thousand (5,850,000) class A shares (the A Shares) and five million eight hundred and fifty thousand (5,850,000) class B shares (the B Shares) with a par value of twenty US Dollars (USD 20) each. The A Shares and the B Shares will be together referred to as the Shares."

7. The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 6,000.- (six thousand euro).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le premier jour du mois de juillet.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

Charles Baudouin, avocat, résidant professionnellement au 33, avenue J.-F. Kennedy, à L-1855 Luxembourg, agissant en qualité de représentant du conseil d'administration (le Conseil d'Administration) de Fonds Rusnano Capital S.A., une société anonyme ayant son siège social au 6, avenue Guillaume, à L-1650 Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.461 (la Société),

en vertu des résolutions du Conseil d'Administration passées le 16 juin 2011 (les Résolutions).

Un exemplaire des minutes des Résolutions paraphé ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentaire restera annexé au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant le Conseil d'Administration en vertu des Résolutions, requiert le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

1. Que la Société a été constituée le 12 août 2010 en vertu d'un acte de Maître Jacques Delvaux, résidant à Luxembourg, au Grand Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – N° 2277 du 25 octobre 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte du notaire instrumentaire daté du 27 janvier 2011, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations – N°970 du 11 mai 2011.

2. Que l'article 5 des statuts de la Société (les Statuts) est libellé comme suit:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à la somme de cent vingt-deux millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 122.000.000) représenté par trois millions cinquante mille (3.050.000) actions de classe A (les Actions de Classe A) et trois millions cinquante mille (3.050.000) actions de classe B (les Actions de Classe B) ayant une valeur nominale de vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20) chacune. Les Actions de Classe A et les Actions de Classe B seront ensemble désignées comme les Actions.

Le capital social autorisé est établi à trois cent quatre-vingt-seize millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 396.000.000), représenté par un maximum de 9.900.000 Actions de Classe A et un maximum de 9.900.000 Actions de Classe B, ayant une valeur nominale de vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20) chacune.

Le Conseil d'Administration ou, selon le cas, l'Administrateur Unique, est autorisé à augmenter le capital social actuel de la Société jusqu'au montant de capital autorisé, en tout ou partie, lorsque cela est nécessaire, et ce durant une période commençant à la date de constitution de la Société et se terminant le 12 août 2015, uniquement au moyen (i) d'une souscription et d'une libération des actions par un apport en numéraire (ii), d'un apport en nature, et (iii) de l'exercice, la conversion ou l'échange des Instruments (tels que définis ci-dessous), que la souscription et la libération des actions résultant de l'exercice, de la conversion ou de l'échange des Instruments (tels que définis ci-dessous) soient effectués au moyen d'un apport en numéraire, en nature, ou par la capitalisation des bénéfices distribuables et des réserves distribuables, en ce compris la prime d'émission et toutes réserves relatives aux warrants.

Le Conseil d'Administration ou, selon le cas, l'Administrateur Unique, est également autorisé à émettre des obligations convertibles, ou tous autres instruments de dettes, en ce compris (mais de manière non exhaustive) les convertible preferred equity certificates ou tous autres instruments convertibles, échangeables ou pouvant être exercés sous forme d'actions, tels que les warrants (les Instruments), sous toute forme, sous toute dénomination et payables dans toute devise, au cours d'une période commençant à la date de constitution de la Société et expirant au cinquième anniversaire de cette date, étant entendu que toute émission d'Instruments peut uniquement être effectuée dans les limites du capital autorisé. Le Conseil d'Administration ou, selon le cas, l'Administrateur Unique, déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, le taux de change ou de conversion des Instruments en actions, les conditions de remboursement ainsi que toutes autres conditions relatives aux Instruments. Un registre des détenteurs d'Instruments sera tenu au siège social de la Société.

Par conséquent, le Conseil d'Administration ou, selon le cas, l'Administrateur Unique, est autorisé à:

- (i) émettre les Instruments;
- (ii) mettre en œuvre une augmentation de capital social au moyen de l'émission de nouvelles actions devant être souscrites et libérées au moyen d'apports en numéraires;
- (iii) mettre en œuvre une augmentation de capital social au moyen de l'émission de nouvelles actions résultant de l'exercice, la conversion ou l'échange des Instruments, devant être souscrites et totalement libérées au moyen d'apports en numéraire ou en nature ou de la capitalisation des bénéfices et réserves distribuables, prime d'émission et toute réserve relative aux Instruments incluses;
- (iv) déterminer les conditions relatives à toute souscription d'actions, y inclus la détermination du lieu et de la date de l'émission ou des émissions successives des actions, le prix d'émission, l'existence ou non d'une prime et les conditions générales de la souscription et du paiement des nouvelles actions;
- (v) abolir ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires au moment de l'émission des Instruments et de nouvelles actions, dans le respect des limites définies par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915); et
- (vi) abolir ou limiter les droits des actionnaires (le cas échéant) devant être attribués proportionnellement au nombre d'actions à émettre au moyen de la capitalisation des bénéfices et réserves distribuables, prime d'émission et toute réserve relative aux warrants incluses, dans le respect des limites définies par la Loi de 1915.

A chaque fois que le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur Unique, décidera de procéder à une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé, le présent Article 5 sera modifié afin d'en refléter le résultat; le Conseil d'Administration prendra ou autorisera toute personne à prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir l'exécution et la publication de ces modifications, en ce compris l'enregistrement d'une telle augmentation de capital social et des modification consécutives des Statuts devant un notaire."

3. Conformément aux Résolutions et à l'article 5 des Statuts, le Conseil d'Administration, entre autres:

- (a) prend acte des dispositions de l'article 5 des Statuts; et
- (b) décide:
 - (i) d'approuver, à compter de la date de paiement du Montant de Souscription (tel que défini ci-dessous) et dans les limites du capital autorisé, l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 112.000.000 (cent douze millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD 122.000.000 (cent vingt-deux millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 3.050.000 (trois millions cinquante mille) actions de classe A et 3.050.000 (trois millions cinquante mille) actions de classe B de la Société, d'une valeur nominale de USD 20 (vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, à un montant de USD 234.000.000 (deux cent trente-quatre millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique), en vertu de la création de 2.800.000 (deux millions huit cent mille) actions de classe A et 2.800.000 (deux millions huit cent mille) actions de classe B de la Société d'une valeur nominale de USD 20 (vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune (les Nouvelles Actions);
 - (ii) d'annuler, dans le cadre de la présente augmentation de capital social, les droits de souscription préférentiels des actionnaires de la Société pour ce qui concerne l'émission des Nouvelles Actions;
 - (iii) d'accepter la souscription aux Nouvelles Actions par Open Joint Stock Company "RUSNANO" au moyen d'un apport en numéraires d'un montant total de USD 112.000.000 (cent douze millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique) selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous et conformément aux dispositions de la lettre de souscription devant être émise par Open Joint Stock Company "RUSNANO" et contresignée par la Société (la Lettre de Souscription);

NOM du SOUSCRIPTEUR	SOUSCRIPTION en NUMÉRAIRES	NOMBRE de NOUVELLES ACTIONS A SOUSCRITES	NOMBRE de NOUVELLES ACTIONS B SOUSCRITES
Open Joint Stock Company "RUSNANO" 10A Prospect 60-letia Oktyabrya, Moscou Russie 117036	USD 112.000.000 (cent douze millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique)	2.800.000	2.800.000

(iv) de noter que la preuve du paiement du montant de souscription aux Nouvelles Actions, représentant USD 112.000.000 (cent douze millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique) (le Montant de Souscription), par Open Joint Stock Company "RUSNANO", sur le compte en banque de la Société sera présentée au Conseil d'Administration avant ou au moment de l'émission des Nouvelles Actions;

(v) que le montant total de USD 112.000.000 (cent douze millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique) devant être versé pour les Nouvelles Actions sera attribué au compte de capital social nominal de la Société;

(vi) que, dès qu'elle sera mise en œuvre, l'augmentation de capital social sera constatée au moyen d'un acte notarié à l'occasion duquel, entre autres, une preuve du paiement du Montant de Souscription sera présentée au notaire luxembourgeois, attestant que le Montant de Souscription est disponible pour la Société, de façon à permettre au notaire luxembourgeois de constater que les Nouvelles Actions émises en faveur de Open Joint Stock Company "RUSNANO" ont été entièrement payées au moyen d'un paiement en numéraires à la Société;

(vii) d'accorder à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg les pouvoirs, avec pouvoir de substitution, afin de se présenter devant un notaire à Luxembourg et de constater l'augmentation de capital social décidée dans les présentes résolutions, de constater la souscription et le paiement en numéraires, et de modifier les statuts de la Société ainsi que le registre d'actionnaires afin de refléter ces changements, et de procéder à tous actes nécessaires ou utiles y afférant.

4. Les Nouvelles Actions ont été souscrites et payées intégralement par Open Joint Stock Company "RUSNANO", pour le nombre de Nouvelles Actions et le Montant de Souscription indiqués dans le tableau ci-dessus.

5. Le montant de USD 112.000.000 (cent douze millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique), représentant le Montant de Souscription, est par conséquent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire, qui le confirme.

6. L'émission des Nouvelles Actions en faveur de Open Joint Stock Company "RUSNANO" et l'augmentation de capital social de la Société, telle que décrite ci-dessus, est effective et, par conséquent, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié de façon à adopter la teneur suivante:

"Le capital social souscrit de la Société est établi à deux cent trente-quatre millions de Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 234.000.000), représenté par cinq millions huit cent cinquante mille (5.850.000) actions de classe A (les Actions de Classe A) et cinq millions huit cent cinquante mille (5.850.000) actions de classe B (les Actions de Classe B), ayant une valeur nominale de vingt Dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 20) chacune. Les Actions de Classe A et les Actions de Classe B seront ensemble désignées comme les Actions."

7. Les frais, émoluments et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en vertu du présent acte sont estimés à environ EUR 6.000.- (six mille euros).

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir été lu à la partie comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, statut et lieu de résidence, ladite partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BAUDOUIN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2011. Relation: LAC/2011/31210. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103485/261.

(110117806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

AMS Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 350.075,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 83.237.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
extraordinaire des associés de la Société du 30 juin 2011*

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 30 juin 2011 que:

1. Les associés ont décidé que les documents légaux et comptables de la Société seront conservés au siège social de Permira Luxembourg S.à r.l., au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour une durée d'au moins 5 ans;
2. Les associés ont décidé de clôturer la liquidation avec effet au 30 juin 2011.

Séverine Michel
Mandataire

Référence de publication: 2011098841/17.

(110111249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Automate Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 89.771.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2011

L'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de Madame Séverine FEITLER, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG et de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2011098845/17.

(110110871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

GER LOG 3 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 2.096.380,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 113.077.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société
tenue en date du 31 mai 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010*

Le conseil d'administration:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur A;
2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur A;
3. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, Administrateur A;
4. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant actuellement 22, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur B;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011099860/20.

(110113066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2011.

BBVA LuxInvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 17.567.

—
Extrait du procès verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 05 juillet 2011

Le Conseil adopte à l'unanimité la résolution suivante:

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'appeler aux fonctions de Président du Conseil Mr. Eduardo AVILA ZARAGOZA qui accepte.

Luxembourg, le 05 juillet 2011.

Pour BBVA LuxInvest S.A.

José Luis Rodriguez Alvarez

Administrateur Directeur Général

Référence de publication: 2011098849/15.

(110110769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Century Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 119.339.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 juillet 2011

1. M. David CATALA a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Frank PLETSCHE, administrateur de sociétés, né à Trèves (Allemagne), le 15 juillet 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, et M. Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme gérants pour une durée indéterminée.

3. Le nombre de gérants a été augmenté de 2 (deux) à 3 (trois).

Luxembourg, le 15.7.2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Century Properties S.à.r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011099175/19.

(110113282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Bricks 21st S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.393.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 8 juillet 2011 que:

- Monsieur François WINANDY, diplômé E.D.H.E.C., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg,

est élu Président du Conseil d'Administration conformément à l'article 9 alinéa 2 des statuts. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

Luxembourg le 08 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011098852/16.

(110110633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Calyame International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.601.

—
Extrait des décisions de l'associé unique en date du 11 juillet 2011

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société du 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à compter du 11 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 13 juillet 2011.

Pour extrait conforme

La gérance

Signature

Référence de publication: 2011098854/15.

(110111314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Capital Dynamics S.C.A., Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 145.913.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2011:

Est renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Le mandat du réviseur d'entreprises prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2011098855/15.

(110110605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Novella S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 149.990.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 11 juillet 2011 que:

Le siège social de la société est transféré du 25 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

De ce fait l'adresse professionnelle des Administrateurs est modifiée de la manière suivante:

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.
- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011098898/18.

(110110771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Chemolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 19.423.

—
Auszug der Verwaltungsratssitzung vom 20. Juni 2011

Aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 20. Juni 2011 geht hervor, dass die tägliche Geschäftsführung an Herrn Philippe GOSSET, geboren am 20. Dezember 1963 in Chaumont en Vexin (Frankreich), mit beruflicher Anschrift in L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, mit sofortiger Wirkung übertragen wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2011098859/15.

(110110692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Compagnie Financière du Quinzième Siècle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 70.200.

—
EXTRAIT

Il résulte du Procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 12 juillet 2011 que:

Le siège social de la société est transféré du 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

De ce fait l'adresse professionnelle des Administrateurs est modifiée de la manière suivante:

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011098861/17.

(110110654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Dexia Life & Pensions Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 39.593.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 24 mars 2011

Le CONSEIL prend acte du départ, en tant que délégué à la gestion journalière de Dexia Life & Pensions, de la personne suivante:

- Michel WOHL, avec adresse professionnelle Dexia Life & Pensions, Rue Nicolas Bové, 2, L - 1253 Luxembourg depuis le 14 février 2011.

Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Pour Dexia Life & Pensions

Geerhard Van den broeck / Benoît Piccart

Membre du Comité de Direction / Directeur

Référence de publication: 2011098864/17.

(110111128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Olivant Investments Switzerland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.492.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 30 juin 2011

En date du 30 juin 2011, l'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Lex Benoy, en tant que commissaire aux comptes et ce avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin en date du 30 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011098899/15.

(110110773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Dexia Life & Pensions Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 39.593.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 21 juin 2011

Le CONSEIL confirme pro forma le mandat à durée indéterminée, en tant que délégué à la gestion journalière de Dexia Life & Pensions, de la personne suivante:

- M. Benoît FELTEN, avec adresse professionnelle Dexia Life & Pensions, rue Nicolas Bové, 2, L-1253 Luxembourg, depuis le 15 juin 2011.

Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Pour extrait conforme
Pour Dexia Life & Pensions
Geerhard van den broeck / Benoit Piccart
Membre du Comité de Direction / Directeur

Référence de publication: 2011098865/17.

(110111128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

DB Global Infrastructure Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 149.224.

—
Auszug aus dem Protokoll der jährlichen Generalversammlung vom 30. Juni 2011:

- Verlängerung des Mandats als Verwaltungsratsmitglied von Herrn Andrew Reid, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg bis zur Generalversammlung im Jahre 2014 für das Geschäftsjahr endend zum 31.12.2013.

- Verlängerung des Mandats des réviseur d'entreprises agréé von PricewaterhouseCoopers S. à r. 1. 400 Route d'Esch, L-1014 Luxembourg bis zur Generalversammlung im Jahre 2012 für das Geschäftsjahr endend zum 31.12.2011.

Luxembourg, den 1. Juli 2011.

Unterschriften
Zeichnungsberechtigte(r)

Référence de publication: 2011098869/16.

(110110600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Coditel Holding Lux II Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 160.999.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale de l'associé unique, tenue le 28 juin 2011 à Luxembourg, que les administrateurs suivants ont démissionné de leur mandat de gérant de la Société avec effet au 28 juin 2011:

- Mme. Emilie Schmitz;
- M. Philippe Leclercq;
- M. Jérémie Bonnin;

Il résulte de la même assemblée que la société Coditel Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constitué selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B162176 a été nommée en tant que gérant unique de la société pour une durée indéterminée, à compter de la date de ces résolutions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011101799/21.

(110116423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Dharma Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 73.992.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 4 juillet 2011 que:

- Madame Mireille GEHLEN, diplômée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg,

est élue Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 9 alinéa 3 des statuts. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011098870/17.

(110110636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

First Data International Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 54.169.375,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.175.

Suite à la fusion absorption de PayCan Holdings Inc. par First Data International Incorporated, les quatre cent trente-trois mille cent soixante-six (433.166) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune de FIRST DATA INTERNATIONAL LUXEMBOURG II S.à r.l. ont été transférées à la date du 31 mai 2011 à First Data International Incorporated, une société de l'Etat du Delaware avec siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, Etats-Unis.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Frédéric LEMOINE

Mandataire

Référence de publication: 2011098874/16.

(110110925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Coditel Holding Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 161.018.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale de l'associé unique, tenue le 28 juin 2011 à Luxembourg, que les gérants suivants ont démissionné de leur mandat de gérant de la Société avec effet au 28 juin 2011:

- Mme. Emilie Schmitz;
- M. Philippe Leclercq;
- M. Jérémie Bonnin;

Il résulte de la même assemblée que la société Coditel Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B162176 a été nommée en tant que gérant unique de la société pour une durée indéterminée, à compter de la date de ces résolutions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2011101800/21.

(110116440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

ECE European Prime Shopping Centre GP Fund B, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 157.548.

—
In the year two thousand and eleven, on the sixteenth day of June.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Kommanditgesellschaft CURA Vermögensverwaltungs G.m.b.H. & Co., a limited partnership, incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Wandsbeker Strasse 3-7, D-22179 Hamburg, registered with Trade Register at the local court of Hamburg under number HRA 73340, represented by its managing general partner Cura Vermögensverwaltung m.b.H., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Germany, with registered office at Wandsbeker Strasse 3-7, D-22179 Hamburg, registered with Trade Register at the local court of Hamburg under number HRA 17042,

here represented by José María Ortiz, Director, with professional address at 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 15 June 2011,

in its capacity as sole shareholder of ECE European Prime Shopping Centre GP Fund B, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 157.548, incorporated on 15 December 2010 pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 327 of 18 February 2011 (the Company). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to enact the following:

I. Kommanditgesellschaft CURA Vermögensverwaltungs G.m.b.H. & Co. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of the Company and represents the entire share capital of the Company;

II. the Sole Shareholder takes the following resolution:

Resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company to 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern and to subsequently amend article 2 paragraph 2.1. of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

Art. 2. Registered office. Paragraph 2.1.

“2.1. The registered office of the Company is established in Contern, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.”

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

Declaration

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Contern, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, said person appearing, signed together with the notary the present original deed.

Deutsche Uebersetzung des vorstehenden Textes

Am sechzehnten Tag des Monats Juni im Jahre zweitausendelf,

ist vor dem unterzeichnenden Notar Edouard DELOSCH, mit Amtssitz in Rambrouch, im Großherzogtum Luxemburg,

ERSCHIENEN:

die Kommanditgesellschaft CURA Vermögensverwaltungs G.m.b.H. & Co., eine Kommanditgesellschaft, gegründet und bestehend nach deutschem Recht, mit Gesellschaftssitz in der Wandsbeker Strasse 3-7, D-22179 Hamburg, eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Hamburg unter der Nummer HRA 73340, vertreten durch deren geschäftsführende Komplementärin Cura Vermögensverwaltung m.b.H., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, gegründet und bestehend nach deutschem Recht, mit Gesellschaftssitz in der Wandsbeker Strasse 3-7, D-22179 Hamburg, eingetragen im Handelsregister beim Amtsgericht Hamburg unter der Nummer HRA 17042,

hier vertreten durch José María Ortiz, Wirtschaftswissenschaftler, geschäftsansässig in 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, Großherzogtum Luxemburg, aufgrund der Rechtsanwaltsvollmacht, welche am 15 Juni 2011 erteilt wurde,

in ihrer Eigenschaft als Alleingesellschafterin der ECE European Prime Shopping Centre GP Fund B, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend nach luxemburgischen Recht, mit Gesellschaftssitz in 2-8, Avenue Charles de Gaulle in L-1653 Luxemburg, eingetragen im luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer 157.548, gegründet durch die Urkunde von Maître Edouard Delosch, Notar mit Amtssitz in Rambrouch, Großherzogtum Luxemburg vom 15. Dezember 2010, im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 327 von 18. Februar 2011, (die Gesellschaft). Die Satzung der Gesellschaft wurde noch nicht abgeändert.

Besagte Vollmacht, welche von der erschienenen Partei und dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet wurde, wird der vorliegenden Urkunde beigelegt, um diese später bei der Registrierungsbehörde einzureichen.

Die erschienene Partei, vertreten wie oben dargestellt, hat den unterzeichnenden Notar ersucht, folgendes zu beurkunden:

I. Kommanditgesellschaft CURA Vermögensverwaltungs G.m.b.H. & Co. ist Alleingesellschafterin der Gesellschaft (die Alleingesellschafterin) und vertritt das gesamte Gesellschaftskapital;

II. Die Alleingesellschafterin fasst folgenden Beschluss:

Beschluss

Die Alleingesellschafterin beschließt den eingetragenen Gesellschaftssitz der Gesellschaft in die 17, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern zu verlegen und demzufolge Artikel 2 Absatz 2.1. der Satzung der Gesellschaft abzuändern, welcher fortan wie folgt lauten soll:

Art. 2. Gesellschaftssitz. Absatz 2.1.

„2.1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Contern, im Großherzogtum Luxemburg. Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss des Geschäftsführungsrates der Gesellschaft an einen anderen Ort innerhalb der Gemeinde verlegt werden. Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss der Gesellschafter in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über die Satzungsänderung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.“

Voraussichtliche Kosten

Die voraussichtlichen Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Aufwendungen jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Urkunde entstehen, werden ungefähr neunhundert Euro (EUR 900,-) betragen.

100751

Erklärung

Der unterzeichnende Notar, welcher der englischen Sprache im Verständnis und im Sprachgebrauch mächtig ist, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erschienenen Partei die Urkunde in englischer Sprache, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, verfasst wurde, und im Falle einer Abweichung zwischen dem englischen und deutschen Text, die englische Fassung maßgeblich sein soll.

Um dieses zu beurkunden wurde diese notarielle Urkunde am vorgenannten Tag in Contern aufgenommen.

Nachdem das Dokument der erschienenen Partei vorgelesen wurde, wurde dieses von dieser erschienenen Person und dem unterzeichnenden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J.M. Ortiz, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 22 juin 2011. Relation: RED/2011/1227. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Memorial C.

Rambrouch, den 22. Juni 2011.

Référence de publication: 2011101842/103.

(110116534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Financière Prooftag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 137.284.

—
EXTRAIT

QUETZACOATL INVEST S.A., domiciliée 23, Val Fleuri, L-1523 Luxembourg, a notifié en date du 23 juin 2011 au Conseil d'administration de la société FINANCIERE PROOFTAG S.A., RCS n° B 137.284, 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, sa démission de son mandat d'administrateur de la Société.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2011098877/14.

(110110655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Geminus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 105.537.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2011:

Est renouvelé le mandat du réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le mandat du réviseur d'entreprises prend fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2011098879/14.

(110110603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

German Offices (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 118.979.

—
Extrait des Résolutions des Associés du 15 février 1011

Les Associés de German Offices (Luxembourg) Sàrl (la "Société"), ont décidé comme suit:

- de nommer Alistair McGill, né le 4 octobre 1968 à Sheffield, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 22, Hanover Square, W1S 1JA Londres, Royaume-Uni, gérant de la Société, avec effet immédiat, et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 11 juillet 2011.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2011098880/16.

(110111214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Lies Transports S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8821 Koetschette, Zone Industrielle Riesenhof.

R.C.S. Luxembourg B 105.088.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011098892/10.

(110110617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Infra-Invest 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 600.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 150.941.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 juin 2011

En date du 28 juin 2011, l'associé unique de la Société a décidé de révoquer Monsieur Yves BARTHELIS de ses fonctions de gérant de la Société avec effet immédiat.

L'associé unique de la société a décidé de nommer Monsieur Ronan BODERE, né le 6 janvier 1977 à Valognes (France), demeurant à L-2520 Luxembourg, 5 Allée Scheffer, en qualité de gérant de la Société avec effet au 28 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ainsi fait à Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011098886/17.

(110110571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.

J.C. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 74.183.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 5 juillet 2011 que:

- Madame Mireille GEHLEN, diplômée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg,

est élue Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 9 alinéa 3 des statuts. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Luxembourg, le 8 juillet 2011.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2011098887/17.

(110110642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2011.
